

11 octobre 2022

Taxe éolienne en mer : pour une éco-conditionnalité

Suite aux interventions nombreuses d'élus de la presqu'île guérandaise au sujet du montant et de la répartition de la taxe « éolienne » attribuée aux collectivités locales, a été annoncée par Madame Josso, députée de la 7^{ème} circonscription de Loire-Atlantique la mise en place d'un « comité de pilotage » avant la fin de l'année et une proposition de réforme décidée à l'issue du processus de travail.

Une taxe au service de la transition énergétique des collectivités locales

Pour France Nature Environnement Pays de la Loire et ses associations membres, il est nécessaire que le produit issu de la taxe « éolienne » que vont toucher les collectivités en co-visibilité avec le parc éolien de St Nazaire soit éco-conditionné. Il devrait en être de même pour tous les autres parcs éoliens en mer, posés ou flottants. Pour Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire *« Cet argent devrait servir à l'accélération de la transition énergétique et notamment aux mesures de sobriété des collectivités bénéficiaires. Nous souhaitons que celles-ci soient ainsi incitées à rénover leurs passoires thermiques. Cette mesure profitera aux ménages les plus précaires »*.

Cette taxe, basée sur la puissance installée de chaque parc et non sur la production, est une rentrée fiscale pérenne pour les communes du littoral concernées. *« Nous ne comprendrions pas qu'elle soit utilisée à des fins autres que la transition énergétique voire écologique. Elle ne doit pas servir à des dépenses qui ruindraient les efforts nécessaires aux objectifs de sobriété que nous devons collectivement atteindre pour stabiliser le climat »* insiste Jean-Christophe Gavallet. Il s'agit de passer en France de 11 tonnes à 2 tonnes de CO2 émis par an et par habitant d'ici à 2050.

FNE Pays de la Loire souhaite que Madame Josso puisse donc travailler à une répartition juste et solidaire de cette taxe qui permettrait d'atteindre au plus vite ces objectifs, comme nous le demandons depuis le début de la concertation avec les services de l'État il y a pratiquement 10 ans maintenant.